

Fiche récapitulative

UEV010 | Géographie urbaine



51

Total d'heures d'enseignement



6

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Les villes à travers l'histoire
Histoire de l'aménagement (d'Hausmann à nos jours)
La métropolisation Le périurbain
Population et transition démographique
Politique de la Ville
Les villes d'Europe et du Monde
L'espace urbain
La morphologie urbaine
La notion de réseau
L'évolution du système productif

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Acquérir la connaissance des milieux urbains et de leurs activités, appréhender les étapes de leur mise en place et de leur évolution.

Compétences :

Maîtriser les principes et outils élémentaires nécessaires aux métiers de la ville et de l'aménagement urbain, savoir les situer dans le cadre du développement durable

Prérequis

Niveau bac, en activité professionnelle ou demandeur d'emploi, dont le projet professionnel est orienté vers les métiers de la ville et de l'aménagement. Expériences souhaitées dans les domaines associatifs, services publics, entreprises, bureaux d'études.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Ce cours est mutualisé avec l'UEV 105 "Pratiques opérationnelles de l'aménagement". Il fait l'objet d'un examen spécifique.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite